

Publié le 10 janvier 2013

Saint-Dié : Une pépinière modulable pour des entreprises high-tech

La Société d'équipement vosgienne (SEV) a construit pour le compte de la commune de Saint-Dié-des-Vosges une pépinière d'entreprises innovantes qui propose des ateliers et bureaux modulables, en fonction des besoins.



Avec sa salle de réunion, ses bureaux et ateliers équipés d'un système de cloisons modulables, la pépinière de Saint-Dié-des-Vosges propose un accueil original, à « géométrie variable ». Une offre qui vise à mieux répondre aux besoins des porteurs de projets. L'ambition de la municipalité est d'attirer des entreprises de haute technologie, en adéquation avec le développement économique souhaité par cette ancienne ville industrielle. Un pôle d'innovation technologique est également en préparation, et la commune dispose déjà d'un pôle de recherche, d'une école d'ingénieur, d'un IUT, et de plusieurs entreprises de haut niveau comme Gantois Industries, spécialiste des tissus et toiles métalliques.

« La pépinière s'intègre dans le quartier de la gare qui prépare une véritable mutation », ajoute Valérie Laumond, directrice générale de la Société d'équipement vosgienne ([SEV](#)), société d'économie mixte mandatée par la Ville pour la coordination des études et le suivi de la réalisation de la pépinière livrée en mai 2011. Des négociations avec la SNCF et RFF sont en cours pour reconfigurer ce secteur qui accueille le TGV depuis 2007. Le site bénéficie également de sa situation géographique, à la jonction des axes routiers qui mènent de Nancy à Colmar, et d'Épinal à Strasbourg.

Favoriser la créativité

Le potentiel de la pépinière a d'ailleurs convaincu l'Etat, à travers le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, et le Conseil régional, qui n'ont pas hésité à financer l'opération à hauteur de 68 %, pour un budget global de 2 millions d'euros.

Six porteurs de projets occupent déjà la nouvelle pépinière « conçue pour être conviviale, pratique et favoriser les échanges », poursuit Valérie Laumond. « L'objectif est aussi de ne pas cloisonner les entrepreneurs dans des bureaux, mais de leur proposer une zone d'échange, capable de favoriser les idées et la créativité ». Les sociétés nouvellement créées bénéficient d'un loyer aidé pendant trois ans, « le temps qu'elles acquièrent une certaine stabilité financière ». Les premiers résultats sont prometteurs : une des entreprises présentes dans la pépinière, INTEVA, vient d'obtenir le 1er Prix de l'innovation technologique décerné par la CCI des Vosges, le 12 novembre dernier.

La structure compte bien participer à la nouvelle dynamique lancée par la municipalité à Saint-Dié-des-Vosges. Après avoir réalisé la pépinière, la SEV reste impliquée dans sa gestion, à travers une société anonyme (dont elle est actionnaire avec la CCI et d'autres partenaires) qui loue le bâtiment, propriété de la Ville.

Par Marie-Anne RAMAZZINA